

Procès verbal du 2^{ème} conseil d'écoles

Mardi 14 février 2017 (17h45 - 19h45)

Présents :

- **Equipe enseignante** : Mme Bonsembiante-Vailloud (TPS-PS), Mr Cuccia (MS-GS), Mme Commun (CE1-CE2), Mme Rebières (CM1-CM2), Mme Mangone (remplaçante de Mme Viano en MS-GS et CP)
- **Municipalités** :
 - *Monthelon : Mr Couplied (mairie), Mr Rousseau (adjoint au maire)
 - *La Grande-Verrière : Mme Simonnot (adjointe au maire)
 - *Saint-Léger sous Beuvray : Mr Mariller (adjoint au maire)
 - *Saint-Prix : Mr Demizieux (mairie), Mme Simonnot (adjointe au maire)
 - *Glux en Glenne : Mme Alévêque
- **Représentants des parents d'élèves** : Mmes Koenig, Kalos d'Aguano, Roth
- **Communauté de Communes** : Mme Bouthray, Mr Grillot
- **DDEN** : Mme Gaudiot, Mr Chevreau

Excusés : Mme Viano (enseignante de MS-GS et CP), Mme Pierre (enseignante de CP), Mme Beraud (Adjointe au maire de Saint-Prix), Mme Graillon (représentante des parents d'élèves).

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école
2. Bilan du premier trimestre
3. Activités à venir
4. Travaux dans les écoles
5. Questions de parents d'élèves

1- Approbation du compte-rendu du 1^{er} conseil des écoles

Le compte-rendu du 1^{er} conseil des écoles est approuvé par les membres du conseil d'école.

2- Bilan du 1^{er} trimestre.

a) Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place les mardis de 15h30 à 16h15 à La Grande-Verrière et de 16h à 17h à Monthelon ainsi que les jeudis de 15h30 à 16h30 à Saint-Léger.

Ont été concernés pour le 1^{er} trimestre :

- 17 élèves de maternelle de La Grande-Verrière (aide personnalisée pour 4 élèves et projet « temps partagé parents/enfants » pour les autres)
- 21 élèves de cycle 2 de Saint-Léger sous Beuvray (aide personnalisée et projets)
- 6 élèves de cycle 3 de Monthelon (aide personnalisée)

b) Activités culturelles – sportives :

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Opération Nettoyons la nature le 23 septembre *Portes ouvertes une fois par période *Prix de littérature « Livre Demain » *Projet « jardin » *Défi sciences la semaine du 21 septembre au 11 Octobre *Ateliers créatifs marché de Noël *Ecole et Cinéma 1^{ère} projection
<i>TPS-PS</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Semaine du goût du 10 au 14 octobre *Prix de littérature « Livre Demain » : Lecture des albums, diffusion des albums dans les familles. *Sorties forêt tous les mercredis de la première période
<i>MS-GS</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Prix de littérature « Livre Demain » : Lecture des albums
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Ecole et Cinéma 1^{ère} projection *Spectacle « La Converserie » 1^{er} décembre *Ateliers créatifs marché de Noël
<i>CP</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Semaine du goût du 10 au 14 octobre *Bibliothèque
<i>CE1-CE2</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Défi sciences la semaine du 21 septembre au 11 Octobre *Randonnées à la fin de chaque période *Prix de littérature « Livre Demain » : Etude des albums en classe et diffusion dans les familles *Piscine les vendredis matins en périodes 1 et 2 * le 2 décembre : sortie patrimoine : travail sur la préhistoire dans le quartier de la cathédrale * bibliothèque *Opération Nettoyons la nature le 23 septembre
<i>CM1-CM2 Monthelon</i>	<ul style="list-style-type: none"> *musique chaque lundi en périodes 3 et 4, percussions corporelles avec Christine Bouillot *Ecole et Cinéma 1^{ère} projection *piscine les vendredis matins en périodes 1 et 2 * projet livres demain * le 2 décembre : sortie patrimoine : travail sur le Moyen-Age dans le quartier de la cathédrale *Opération Nettoyons la nature le 23 septembre *Ateliers créatifs Marché de Noël *liaison CM2 - 6[°] avec le collège de la châtaigneraie le mardi 24/01 : les CM2 habitant Monthelon et la Grande Verrière étaient concernés. journée pour familiariser les CM2 avec leur établissement futur. Découverte des locaux, de disciplines : allemand, sciences, maths, CDI et vie scolaire + repas au réfectoire

Chaque activité nécessite la mise en place d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe enseignante et l'intervenant, validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

c) Bilan des manifestations

Cinq « manifestations » ont eu lieu durant le premier trimestre :

- Foire aux marrons
- Marché de Noël
- Calendriers
- Grilles de galettes
- Photos de classe et photos individuelles ou fratrices réalisées par le studio de photographies Richez situé à Montceau les mines

d) Coopérative scolaire

Au 31 janvier 2017, la coopérative scolaire du RPI avait sur son compte : 6115.35€.

Une partie de cette somme est réservée au fonctionnement des classes (achats de petit matériel, sorties cinéma et patinoire, spectacle, cadeaux de Noël...), l'autre partie est répartie entre les cinq classes pour des projets spécifiques.

L'équipe enseignante remercie vivement l'association des Petites Canailles pour leurs généreuses subventions. En effet, grâce à celles-ci, les classes du RPI ont pu s'équiper d'appareils photos numériques.

3- Activités à venir

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	*Rencontre sportive des écoles du secteur d'Etang sur Arroux le vendredi 7 avril *Portes ouvertes à la fin de chaque période *Accueil d'un auteur dans le cadre du projet « Livre demain »
<i>TPS-PS</i>	*Sorties en forêt en période 4, les mercredis matin.
<i>MS-GS</i>	*Piscine pour les GS avec la classe de CP en périodes 4 et 5
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	Ecole et cinéma : 3 ^{ème} projection * patinoire
<i>CP</i>	*Piscine en période 5 *Sorties bibliothèque
<i>CE1-CE2</i>	*Randonnées à la fin de chaque période *Prix de littérature « Livre Demain » : Réalisation d'une production écrite et d'une production plastique *Accueil d'une illustratrice dans le cadre du projet « Livre demain » *Sorties bibliothèque
<i>CM1-CM2 Monthelon</i>	* école et cinéma 3 ^{ème} projections * rencontre entre les CM2 et les 6 [°] du collège d'Etang sur Arroux. *Intervention d'un animateur Pêche agréé pour travailler sur l'écosystème du Ternin. *Accueil d'un auteur dans le cadre du projet « Livre demain »

Sortie de fin d'année : A l'étude

Un parent soulève l'idée d'évoquer au sein du conseil d'école des activités présentées dans le cadre des TAP. Mme Bouthray précise que le contenu n'est pas abordé mais que des questions pratiques peuvent être soulevées.

Mme Bonsembiante-Vailloud propose de se renseigner afin de savoir si ce point peut être abordé au cours d'un conseil d'école.

Mr Couplied interroge sur le fait que la CCGAM propose une réunion d'information à destination des familles concernant les TAP. Mme Bouthray précise qu'à St Léger des portes ouvertes sont proposées à chaque période et que très peu de parents sont présents. Elle ajoute donc qu'une réunion d'information serait sans doute sans grand succès.

Mme Gaudiot parle de l'importance de la liaison entre les différents moments de la vie scolaire de l'enfant. Mr Grillot précise que dans d'autres conseils d'école, la demande des parents s'est fait ressentir pour connaître ce qui se faisait aux TAP. La question de la forme de cette communication est soulevée (cahier de liaison).

4- Travaux

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
Monthelon	<ul style="list-style-type: none"> *Porte d'entrée changée *Réparation des toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> *Porte de sortie de secours non étanche au sol *Prévoir le transport des tapis de La Grande-Verrière à Monthelon en fin de période 4 *Réparation de la frisette au-dessous du tableau à côté du TBI *Réparer la porte du préau *Fermer le passage derrière le préfabriqué *Changement du photocopieur (problème de bourrage papier et impossibilité d'effectuer des recto-verso) 	<ul style="list-style-type: none"> *Changement du revêtement de la cour
Saint-Léger sous Beuvray	<ul style="list-style-type: none"> *Problème de bac à sable : hygiène et sécurité : bac retiré *Installation d'une barre anti-panique dans la salle du fond 	<ul style="list-style-type: none"> *Difficulté d'ouverture de la porte avec barre anti-panique * Mise en place d'une sonnette pour la porte de la cantine 	<ul style="list-style-type: none"> *Aménagement de la cour (bac à sable, bancs, tables...) : pelouse, goudron et sable prévus *Changer le point d'eau à côté de la classe des CE1-CE2 *Mettre le photocopieur en réseau *Installation d'une cloche dans la cour *Clé chaufferie
La Grande-Verrière	<ul style="list-style-type: none"> *couverture d'une partie du sol de la classe de MS-GS par un linoléum * porte d'accès au préau par la rue : problème 	<ul style="list-style-type: none"> *Prévoir le transport des tapis de Saint-Léger à La Grande-Verrière le 17 février ou en début de vacances * Installation d'un évier double à 	<ul style="list-style-type: none"> *2 ordinateurs portables *Installation d'un digicode ou d'un interphone à l'entrée principale de l'école * changer le photocopieur

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
	<p>d'étanchéité : air/eau résolu.</p> <p>*Changement bac d'évier dans la classe MS-GS + eau chaude</p> <p>*Installation d'un panneau de liège dans la classe de TPS-PS</p> <p>*La confection d'une table de manipulation est en cours.</p>	<p>hauteur d'enfant dans la garderie</p> <p>* problème d'odeur de la baignoire à la garderie : la baignoire peut-elle être retirée ?</p> <p>* tirette de la chasse d'eau de la garderie</p> <p>* couloir entre les 2 classes est très froid</p>	<p>(problème de bourrage papier et absence de couleur)</p>

*Mme Bouthray précise qu'une personne dédiée aux petits travaux est disponible. Cet agent, basé à Etang, a en charge les écoles mais a également d'autres attributions.

Mme Simmonot demande que ces détails soient éclaircis afin que municipalités et écoles sachent qui contacter pour les demandes de petits travaux.

Mme Bonsembiante-Vailloud note la réactivité des services techniques de la CCGAM.

Mme Bouthray conclut en précisant qu'une note d'information claire concernant la procédure à suivre est en cours de rédaction.

*Mme Bouthray précise que les photocopieurs ne seront pas changés dans l'immédiat car un nouveau marché est créé. Concernant de la demande du photocopieur couleur cela sera arbitrée dans les nouveaux marchés.

Mr Grillot précise que la répartition des copieurs va aussi être réfléchi en fonction des besoins réels de chaque école.

5- Questions de parents d'élèves:

1. Cantine : à Monthelon quelques parents d'élèves de CM1-CM2 se plaignent de la faible quantité de certains menus

⇒ Mme Bouthray a contacté le diététicien et un organisme assure que les quantités sont respectées en fonction des besoins de cette tranche d'âge. Pour l'école de Monthelon, une barquette pour 5 élèves est rajoutée spécifiquement pour cette école. C'est l'équilibre du repas qui est privilégié.

Précision concernant la cantine de St Léger : Mme Aubry continue de préparer les menus mais ils seront visés par un diététicien. Elle suivra les formations.

2. Bus et TAP : Des problèmes de comportements chez certains élèves, au cours des TAP et durant les temps de transport, ont été signalés.

⇒ Dans le bus, un problème de gestion des élèves a été soulevé. Mme Rémond de la CCGAM a été contactée à ce sujet. Une maman d'élève est intervenue dans le bus.

Mme Bouthray rappelle à tous les parents qu'ils n'ont pas à monter dans le bus et à sermonner les élèves. Ils doivent s'en remettre au coordinateur scolaire, ou faire remonter les incidents au directeur d'école.

Mme Bonsembiante-Vailloud confirme que des remontées sont faites.

Mme Bouthray rappelle que les encadrants des bus doivent également faire remonter les faits.

Mme Commun demande qu'un mot rappelant les noms de personnes à contacter en cas de problèmes dans les temps périscolaires soit fait par la CCGAM.

De plus, Mme Rebières précise que les CM1-CM2 n'ont pas d'accompagnateurs le mercredi. Mme Bouthray rappelle que les coûts sont déjà élevés et qu'il ne s'agit pas d'une obligation. Mme Rebières précise toutefois que les élèves de CM1-CM2 ne sont pourtant pas exempts de comportements inadaptés. Un chauffeur a déjà demandé à Mme Rebières de monter dans le bus pour faire la discipline un mercredi matin.

Mme Bonsembiante-Vailloud demande si une information de la compagnie de bus est portée à la connaissance de la CCGAM lors de comportements perturbateurs d'élèves. Mme Bouthray précise que ça n'est pas le rôle des chauffeurs. Divers membres du conseil d'école indiquent qu'il serait toutefois indispensable que ces faits soient remontés.

Mme Simmonot demande si une carte ne pourrait pas être portée par les élèves afin d'être identifiés.

Les familles des élèves perturbateurs seront rencontrées à la rentrée conjointement avec tous les encadrants.

3. Dissolution de l'association « Les ptites canailles »

⇒ Mme Koenig, représentante des parents d'élèves mais également adjointe au sein de l'association précise que la présidente va démissionner et qu'en raison d'une faible implication de nouveaux parents au sein de l'association (deux), l'association sera dissoute très prochainement. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu.

4. Bus : Le problème du manque de places dans les navettes est souligné. Plus d'enfants sont inscrits que de places disponibles dans le bus. Lundi 13 février, un parent a été obligé de transporter son enfant jusqu'à l'école par manque de place dans le bus.

⇒ Mme Bouthray précise que cette compétence était gérée par les mairies et qu'elle revient maintenant à la charge de la CCGAM. Une liste des élèves prenant le bus a été fournie par la directrice dès la fin d'année scolaire 2015-2016 et à plusieurs reprises en ce début d'année (mises à jour effectuées).

Madame Bouthray indique que quelques modifications sont en cours de réflexion au sein de la CCGAM afin de résoudre ce problème et que les familles seront informées par le biais du cahier de liaison avant les vacances de février pour mise en application dès le lundi 6 mars.

5. Effectifs pour la rentrée 2017-2018:

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Total	9	9	13	17	11	14	8	14	14
Total	48				33			28	
	109								

9 élèves sont scolarisables en toute petite section pour la rentrée 2017-2018.

Un dépliant sera distribué aux familles concernées et une réunion sera organisée courant mars afin de faire connaître le dispositif de scolarisation des élèves de moins de trois ans.

Mme Roth a demandé quelles répartitions étaient envisagées. L'équipe enseignante indique que si la répartition de cette année est gardée, les effectifs seront très hétérogènes. La réflexion est donc en cours. Mme Roth précise qu'il avait été assuré que les pôles seraient maintenus ainsi durablement.

Pour le Conseil d'école,
Mme Bonsembiante-Vailloud
Directrice du RPI